

La CSST en bref

2011



CSST

**Le document *La CSST en bref 2011*
a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information**

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information
Danielle Lamarche

Chef du Service de la statistique
Denis Robitaille

Responsable du projet et réalisation
Anne Barbeau

Collaboration
Sylvie Blouin

Conception de la page couverture
Annie Perreault, Direction des communications

Impression
Imprimerie de la CSST

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie, à la condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser au
Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C.P. 1200, terminus postal
Québec (Québec) G1K 7E2

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	1
1. L'emploi	2
2. Les lésions professionnelles	5
3. Le programme Pour une maternité sans danger	17
4. Les finances.....	19
5. La révision administrative.....	23
6. Comparaison interprovinciale.....	25

Tableaux

1.1 Emploi et salaire	3
1.2 Emploi par secteur d'activité économique	4
2.1 Clientèle à la CSST	7
2.2 Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement	8
2.3 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés	9
2.4 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts en 2010 et acceptés selon le sexe	10
2.5 Dossiers pour accidents du travail ouverts en 2010 et acceptés selon le siège et le sexe	11
2.6 Affections vertébrales	12
2.7 Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2010 et acceptés selon la nature et le sexe	13
2.8 Lésions inflammatoires du système musculo-squelettique	14
2.9 Physiothérapie-ergothérapie	15
2.10 Récidives, rechutes et aggravations (RRA).....	16
3.1 Pour une maternité sans danger	18
4.1 Prestations pour lésions professionnelles	20
4.2 Résultats financiers	21
4.3 Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années	22
5.1 Direction de la révision administrative (DRA)	24
6.1 Taux moyen de cotisation réel par province	26
6.2 Taux de capitalisation par province	27
6.3 Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2009	28

AVANT-PROPOS

La Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique vous présente un portrait sommaire d'information financière ainsi que diverses statistiques sur la CSST. Le fascicule débute avec une section consacrée à l'emploi et à son évolution et poursuit avec les caractéristiques des lésions professionnelles, quelques données sur la prévention, un portrait financier, certaines données sur les recours ainsi que quelques comparaisons interprovinciales. Les données sont tirées soit de rapports comptables ou statistiques existants ou produites à partir des systèmes respectifs.

Ce fascicule ne contient pas de données aux fins d'analyse. C'est un aide-mémoire qui pourra vous permettre de trouver facilement et rapidement des réponses à certaines interrogations, de faire un tour d'horizon de certaines données importantes, de mettre en contexte un problème. Nous avons tenté de rassembler dans ce fascicule les données sur lesquelles on revient toujours et sur lesquelles on s'interroge fréquemment.

Nous avons voulu vous présenter ces données sous un format pratique qui vous permettra de toujours les garder à portée de la main. Pour la plupart des volets, nous présentons des données de même maturité correspondant aux 5 dernières années, soit de 2006 à 2010, afin de voir leur évolution au fil des ans. Dans certains cas, nous vous présentons les données d'une seule année mais de façon plus détaillée.

1. L'emploi

L'évolution de l'emploi exerce une influence importante envers la problématique de la santé et de la sécurité au travail. Cette influence est d'autant plus marquée lorsqu'il y a des changements entre les différents secteurs d'activité économique.

Le vieillissement de la population en emploi s'est poursuivi au cours des cinq dernières années. Alors que la proportion de jeunes en emploi, âgés de 15 à 24 ans, est relativement stable depuis 2006, passant de 14,7 % à 14,5 % de l'ensemble, les travailleurs de 25 à 44 ans ont enregistré une baisse de 2,8 % pendant la même période pour occuper un taux de 43,3 % en 2010. À l'inverse, les travailleurs de 45 ans et plus ont progressé, leur taux passant de 39,2 % à 42,2 % (tableau 1.1).

Le nombre total d'emplois s'est accru de 172 000 entre 2006 à 2010. Les secteurs des services, de la construction et de l'administration publique ont connu des gains de 170 000, 45 000 et 24 000 emplois occasionnant des hausses de 10,5 %, 24,2 % et 11,2 % respectivement (tableau 1.2). Le secteur des industries manufacturières perd 78 000 emplois, ce qui représente 13,5 % de ce secteur alors que le secteur primaire perd 20 000 emplois, une baisse de 19,2 %.

Enfin, la proportion d'emplois occupés par des femmes s'est accrue légèrement depuis cinq ans, affichant 47,8 % en 2010 alors qu'elle était de 46,8 % en 2006.

Tableau 1.1
Emploi et salaire

		2006	2007	2008	2009	2010
Emploi ¹	'000	3 743	3 834	3 880	3 848	3 915
Hommes	%	53,2	52,5	52,3	51,9	52,2
Femmes	%	46,8	47,5	47,7	48,1	47,8
15-24 ans	%	14,7	14,7	15,0	14,3	14,5
25-44 ans	%	46,1	45,3	44,5	44,1	43,3
45 ans +	%	39,2	40,0	40,5	41,6	42,2
Taux de chômage ²	%	8,1	7,2	7,2	8,5	8,0
Rémunération hebdomadaire moyenne ²	\$	682,6	704,7	731,9	745,6	768,1
Taux d'inflation (variation de l'IPC) ²	%	1,7	1,6	2,1	0,6	1,2

Sources: ¹ Statistique Canada, Enquête sur la population active. Base: Revue chronologique de la population active 2010.

² CANSIM, Statistique Canada.

Tableau 1.2
Emploi par secteur d'activité économique ('000 et %)

	2006		2007		2008		2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur primaire	104	2,8	101	2,6	94	2,4	87	2,3	84	2,1
Industries manufacturières	579	15,5	541	14,1	544	14,0	533	13,9	501	12,8
Construction	186	5,0	198	5,2	217	5,6	210	5,5	231	5,9
Transport, communications	195	5,2	211	5,5	217	5,6	204	5,3	199	5,1
Commerce	624	16,7	645	16,8	630	16,2	631	16,4	638	16,3
Finances, assurances	221	5,9	229	6,0	231	5,9	225	5,8	236	6,0
Services	1 619	43,3	1 689	44,0	1 720	44,3	1 734	45,1	1 789	45,7
Administration publique	215	5,7	220	5,7	228	5,9	224	5,8	239	6,1
Total	3 743	100,0	3 834	100,0	3 880	100,0	3 848	100,0	3 915	100,0

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Base: Revue chronologique de la population active 2010.

2. Les lésions professionnelles

Les données concernent tous les dossiers acceptés, qu'une indemnité ait été versée ou non. Ces données proviennent de documents statistiques produits par la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information (DCGI), Service de la statistique.

Le nombre de dossiers ouverts pour les accidents du travail baisse de 22,4 % entre 2006 et 2010. Le nombre de dossiers ouverts pour les maladies professionnelles quant à lui augmente de 5,2 % au cours de cette période (tableau 2.2). Les dossiers acceptés sont en baisse à la fois pour les accidents du travail (25,4 %) et pour les maladies professionnelles (3,0 %).

Les secteurs d'activité économique qui connaissent le plus d'accidents du travail sont les services, les industries manufacturières et le commerce avec respectivement 32,4 %, 22,8 % et 15,3 % des dossiers ouverts et acceptés en 2010. Cependant, tous les secteurs montrent une baisse sur la période 2006-2010. Les baisses les plus importantes se manifestent dans les industries manufacturières, 40,4 % et les secteurs primaires, 37,4 % (tableau 2.3). Chez les hommes, les accidents du travail surviennent le plus fréquemment dans le secteur des industries manufacturières (28,5 %) alors que chez les femmes on les observe surtout dans le secteur des services (62,2 %) (tableau 2.4).

Parmi les lésions liées aux accidents, celles dont le siège est le dos ou la colonne vertébrale affichent la proportion la plus élevée soit 25,9 % (tableau 2.5). Les femmes sont proportionnellement plus touchées puisque 29,3 % des lésions dont elles sont victimes sont de ce type, alors que chez les hommes, le taux est de 24,3 %. Les maladies et troubles systémiques constituent de loin le groupe de maladies professionnelles qui occasionnent le plus de dossiers acceptés avec 79,5 % de l'ensemble (tableau 2.7).

Les lésions inflammatoires du système musculo-squelettique constituent 5,9 % des lésions de 2010. Ce type de lésions est en baisse de 42,3 % entre 2006 et 2010. Pour les maladies professionnelles, la proportion de ce type de lésions passe de 27,9 % à 12,9 % alors qu'elle passe de 6,9 % à 5,6 % pour les accidents du travail (tableau 2.8).

Tableau 2.1
Clientèle à la CSST

	2006	2007	2008	2009	2010
Dossiers d'employeurs assurés (dossiers d'expérience) ¹	245 151	247 105	247 100	245 827	247 601
Établissements recensés ¹	242 161	243 575	244 845	244 057	246 359
Estimation du nombre de travailleurs couverts ²	3 513 570	3 598 408	3 621 957	3 587 134	3 646 566

Source: ¹ Statistiques annuelles, tableaux 1.2 et 1.3.

Source: ² CANSIM, Statistique Canada, Enquête sur la population active; Revenu Québec.

Tableau 2.2
Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement

Événement	2006	2007	2008	2009	2010
Accidents du travail (dossiers ouverts)	132 264	122 153	119 101	106 575	102 653
acceptés ¹	117 545	107 612	104 491	91 380	87 705
autres	14 719	14 541	14 610	15 195	14 948
Maladies professionnelles (dossiers ouverts)	9 528	9 954	9 623	9 145	10 019
acceptés ¹	4 541	4 397	4 267	4 217	4 407
autres	4 987	5 557	5 356	4 928	5 612
Décès ²	206	207	195	185	213
accidents du travail	113	82	92	62	94
maladies professionnelles	93	125	103	123	119

¹ Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

² Décès dus à une lésion professionnelle et acceptés au cours de l'année.

Source: Statistiques annuelles, tableau 1.1.

Tableau 2.3
Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés¹

	2006		2007		2008		2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteurs primaires	4 496	3,8	3 913	3,6	3 465	3,3	2 863	3,1	2 814	3,2
Industries manufacturières	33 598	28,6	29 223	27,2	27 153	26,0	21 217	23,2	20 040	22,8
Bâtiment et travaux publics	7 990	6,8	7 401	6,9	7 342	7,0	6 881	7,5	7 065	8,1
Transport, entreposage, communications	8 878	7,6	8 169	7,6	8 164	7,8	6 933	7,6	6 752	7,7
Commerce	18 086	15,4	16 684	15,5	15 881	15,2	14 306	15,7	13 451	15,3
Finances, assurances et affaires immobilières	1 197	1,0	877	0,8	890	0,9	833	0,9	783	0,9
Services	32 321	27,5	31 542	29,3	31 242	29,9	29 068	31,8	28 420	32,4
Administration publique	6 357	5,4	5 794	5,4	6 113	5,9	5 554	6,1	5 296	6,0
Indéterminé	4 622	3,9	4 009	3,7	4 241	4,1	3 725	4,1	3 084	3,5
Total	117 545	100,0	107 612	100,0	104 491	100,0	91 380	100,0	87 705	100,0

¹ Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

Source: Statistiques annuelles, tableau 9.1, production spéciale.

Tableau 2.4
Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail
ouverts en 2010 et acceptés selon le sexe

	Hommes en %	Femmes en %	Total en %
Secteurs primaires	4,2	1,2	3,2
Industries manufacturières	28,5	11,5	22,8
Bâtiment et travaux publics	11,9	0,4	8,1
Transport, entreposage, communications	10,2	2,7	7,7
Commerce	16,4	13,2	15,3
Finances, assurances et affaires immobilières	0,7	1,3	0,9
Services	17,7	62,2	32,4
Administration publique	6,9	4,2	6,0
Indéterminé	3,5	3,5	3,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.5
Dossiers pour accidents du travail ouverts en 2010 et acceptés selon le siège et le sexe

		Hommes		Femmes		Total	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Tête	Région crânienne	641	1,1	294	1,0	935	1,1
	Oreille(s)	99	0,2	11	0,0	110	0,1
	Visage	3 466	5,9	682	2,3	4 148	4,7
	Autres	201	0,3	101	0,3	302	0,3
	Total	4 407	7,5	1 088	3,7	5 495	6,3
Cou	Région cervicale	1 274	2,2	1 312	4,5	2 586	2,9
	Autres	57	0,1	22	0,1	79	0,1
	Total	1 331	2,3	1 334	4,6	2 665	3,0
Tronc	Épaules	3 851	6,6	2 290	7,9	6 141	7,0
	Thorax	1 405	2,4	479	1,6	1 884	2,1
	Dos, colonne vertébrale	14 253	24,3	8 493	29,3	22 746	25,9
	Région pelvienne	820	1,4	231	0,8	1 051	1,2
	Autres	408	0,7	184	0,6	592	0,7
	Total	20 737	35,3	11 677	40,2	32 414	37,0
Membres supérieurs	Bras	2 978	5,1	1 295	4,5	4 273	4,9
	Poignet(s)	1 714	2,9	1 217	4,2	2 931	3,3
	Main(s), sauf doigt(s) seulement	2 698	4,6	893	3,1	3 591	4,1
	Doigt(s), ongle(s)	7 412	12,6	2 241	7,7	9 653	11,0
	Autres	268	0,5	167	0,6	435	0,5
	Total	15 070	25,7	5 813	20,0	20 883	23,8
Membres inférieurs	Jambe(s)	5 555	9,5	1 956	6,7	7 511	8,6
	Cheville(s)	3 075	5,2	1 474	5,1	4 549	5,2
	Pied(s), sauf orteil(s) seulement	1 774	3,0	733	2,5	2 507	2,9
	Orteil(s), ongle(s) d'orteil(s)	332	0,6	220	0,8	552	0,6
	Autres	246	0,4	171	0,6	417	0,5
	Total	10 982	18,7	4 554	15,7	15 536	17,7
Systèmes corporels	1 055	1,8	1 639	5,6	2 694	3,1	
Sièges multiples	2 886	4,9	2 122	7,3	5 008	5,7	
Appareils prothétiques	1 578	2,7	421	1,5	1 999	2,3	
Autres ou indéterminé	626	1,1	385	1,3	1 011	1,2	
Total	58 672	100,0	29 033	100,0	87 705	100,0	

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.6
Affections vertébrales

		2006	2007	2008	2009	2010
Total des lésions	#	122 086	112 009	108 758	95 597	92 112
- affections vertébrales	#	33 877	30 387	29 503	25 994	25 046
en % du total	%	27,7	27,1	27,1	27,2	27,2
Hommes - Total des lésions	#	85 650	77 557	74 756	65 001	62 542
- affections vertébrales	#	22 264	19 517	18 674	16 091	15 396
en % du total	%	26,0	25,2	25,0	24,8	24,6
Femmes - Total des lésions	#	36 436	34 452	34 002	30 596	29 570
- affections vertébrales	#	11 613	10 870	10 829	9 903	9 650
en % du total	%	31,9	31,6	31,8	32,4	32,6

Les données présentées concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1er mars de l'année suivante. Elles diffèrent des informations de la publication «*Statistiques sur les affections vertébrales*», qui présente les lésions survenues au cours de l'année, et indemnisées au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 2.7
Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2010 et acceptés selon la nature et le sexe

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Blessures et troubles traumatiques	39	1,0	24	4,5	63	1,4
Maladies et troubles systémiques	3 138	81,1	366	68,2	3 504	79,5
Maladies infectieuses et parasitaires	15	0,4	10	1,9	25	0,6
Néoplasmes, tumeurs et cancers	35	0,9	2	0,4	37	0,8
Symptômes, signes et états mal définis	2	0,1	2	0,4	4	0,1
Autres maladies, états ou troubles	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres ou indéterminée	641	16,6	133	24,8	774	17,6
Total	3 870	100,0	537	100,0	4 407	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.8
Lésions inflammatoires du système musculo-squelettique

	2006		2007		2008		2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total des lésions	122 086		112 009		108 758		95 597		92 112	
- lésions en "ite"	9 436	7,7	7 829	7,0	7 175	6,6	6 207	6,5	5 444	5,9
Accidents du travail										
- total des accidents	117 545		107 612		104 491		91 380		87 705	
- lésions en "ite"	8 169	6,9	6 863	6,4	6 400	6,1	5 595	6,1	4 876	5,6
Maladies professionnelles										
- total des maladies	4 541		4 397		4 267		4 217		4 407	
- lésions en "ite"	1 267	27,9	966	22,0	775	18,2	612	14,5	568	12,9
Hommes	5 838	61,9	4 966	63,4	4 586	63,9	3 977	64,1	3 430	63,0
Femmes	3 598	38,1	2 863	36,6	2 589	36,1	2 230	35,9	2 014	37,0

Les données présentées concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1er mars de l'année suivante.

Elles diffèrent des informations de la publication «*Statistiques sur les lésions en «ite» du système musculo-squelettique*», qui présente les lésions survenues au cours de l'année, et indemnisées au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 2.9
Physiothérapie-ergothérapie

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de périodes débutées en physiothérapie- ergothérapie	76 541	73 268	69 695	64 592	63 764
Pour les périodes avec fin de traitement durant l'année:					
Nombre total de traitements	2 700 657	2 710 886	2 334 474	2 435 761	2 340 756
Nombre moyen de traitements par période	35,8	37,4	34,4	37,8	37,6
Durée moyenne des traitements (jrs) par période	80,1	83,0	80,1	90,8	91,7
Fréquence des traitements/semaine	3,1	3,2	3,0	2,9	2,8

Source: Statistiques en physio-ergo.

Tableau 2.10
Récidives, rechutes et aggravations (RRA)

2006¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	92 954	2 281	2,5
Maladie professionnelle	4 191	298	7,1

2007¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	86 430	1 879	2,2
Maladie professionnelle	4 145	260	6,3

¹ Dossiers avec au moins une RRA au cours des 3 années suivant la lésion d'origine.

L'année de référence est l'année de la lésion d'origine.

Source: Dépôt des lésions professionnelles - production spéciale.

3. Le programme Pour une maternité sans danger

Les données pour le programme « Pour une maternité sans danger » proviennent des statistiques annuelles 2006 à 2010. Après une hausse des demandes pour ce programme de 17,8 % entre 2006 et 2009, l'année 2010 présente une baisse de 9,3 %. Le taux d'acceptation de celles-ci est demeuré relativement stable depuis 2006. Durant cette période, les trois secteurs suivants, soit les services médicaux et sociaux, les autres services commerciaux et personnels et le secteur du commerce accaparent tout près des trois quarts des demandes acceptées. En 2010, la part totale de ces secteurs se situe à 75,8 %.

Tableau 3.1
Pour une maternité sans danger

		2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de réclamations inscrites	nombre	31 769	32 633	33 714	37 416	33 951
Nombre de demandes acceptées	nombre	30 117	31 017	32 174	35 702	32 269
	%	94,8	95,0	95,4	95,4	95,0
Répartition par secteur	%					
- services médicaux et sociaux		36,7	38,6	40,3	39,9	43,1
- autres serv. comm. + pers.		18,0	17,3	17,0	15,8	16,9
- commerce		17,3	16,6	16,2	15,1	15,8
- autres		28,0	27,5	26,5	29,2	24,2
Prestations versées (millions \$)		187,9	191,6	207,6	226,2	222,6
- pour retraits de l'année en cours		121,0	129,8	140,6	156,5	139,9
- pour retraits d'années antérieures		66,9	61,8	67,0	69,7	82,7

Source: Statistiques annuelles, tableaux 1.1, 3.1 et 9.3.

4. Les finances

Les données financières proviennent des rapports annuels de gestion de 2006 à 2010.

En décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait le projet de Loi 133, entrée en vigueur en janvier 2003. Cette loi prévoyait la création d'une fiducie, le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). C'est dans le fonds que sont puisés les montants versés à toute personne en vertu des lois que la CSST applique. La CSST assure, à titre de fiduciaire, l'administration de ce fonds.

Le tableau 4.1 donne un aperçu des prestations pour les lésions professionnelles des années 2007 à 2010 selon les principaux types de charges.

Le tableau 4.2 donne un aperçu des résultats financiers de 2006 à 2010.

N.B. Au tableau 4.2, les charges pour le programme «Pour une maternité sans danger» comprennent les passifs actuariels, contrairement aux montants inscrits au tableau 3.1 pour ce même programme.

Tableau 4.1
Prestations pour lésions professionnelles
(millions \$)

	2007	2008	2009	2010
Frais d'assistance médicale	362,4	360,8	348,9	350,8
Frais de réadaptation	61,8	61,3	62,5	65,7
Indemnités de remplacement du revenu	1 062,5	1 108,9	1 138,6	1 130,3
Indemnités de stabilisation économique et sociale	8,4	7,9	7,2	6,2
Indemnités pour préjudice corporel	94,9	93,1	97,0	97,0
Indemnités pour incapacité permanente	89,8	85,7	83,5	78,9
Indemnités de décès	38,4	37,3	37,9	38,0
Total	1 718,2	1 755,0	1 775,6	1 766,9

Source: Données d'exploitation, tableau: Prestations pour les programmes de réparation, selon la catégorie.

Tableau 4.2
Résultats financiers (millions \$)

	2006	2007	2008	2009	2010
Produits					
- cotisations des employeurs	2 261,6	2 277,6	2 277,0	2 341,7	2 301,4
- autres	1 479,2	634,0	(2 945,7)	766,5	1 194,5
Total	3 740,8	2 911,6	(668,7)	3 108,2	3 495,9
Charges					
- programmes de réparation	1 988,5	2 497,0	1 973,5	1 903,4	1 820,2
- programme Pour une maternité sans danger	171,2	202,0	212,6	237,7	212,7
- programmes de prévention	105,5	108,3	108,7	110,0	111,4
- frais d'administration	365,0	362,8	381,5	370,8	395,6
- financement de tribunaux administratifs	51,9	52,7	52,3	61,6	56,0
- autres frais ¹	18,1	17,4	17,9	28,4	8,2
- variation des gains et pertes reportés sur l'hypothèse du taux de rendement réel	-----	-----	-----	-----	-----
Total	2 700,2	3 240,2	2 746,5	2 711,9	2 604,1
Résultat relatif à l'application de la politique de capitalisation	169,4	200,4	49,4	(251,9)	(102,0)
Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	(32,3)	(467,7)	216,7	223,1	271,5

¹ Le poste «autres frais» se compose uniquement de créances douteuses.

Source: Appendice statistique, tableau: État des résultats.

Tableau 4.3
Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années

Année	Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	Taux moyen de cotisation (\$)		Masse salariale assurable	Salaire maximal assurable	Niveau de capitalisation	Surplus (déficit) cumulés
		(millions \$)	Décrété				
2010	271,5	2,19	2,14	114,1	62 500	81,3	(2 202,1)
2009	223,1	2,10	2,08	112,0	62 000	73,6	(3 093,9)
2008	216,7	2,14	2,12	108,7	60 500	69,9	(3 490,2)
2007	(467,7)	2,24	2,19	105,5	59 000	99,3	(75,0)
2006	(32,3)	2,32	2,30	100,5	57 000	102,4	253,6
2005	47,5	2,27	2,29	98,3	56 000	92,1	(787,0)
2004	(58,3)	2,15	2,16	94,6	55 000	82,4	(1 677,2)
2003	(114,0)	1,93	1,93	90,8	53 500	84,2	(1 443,9)
2002	(65,5)	1,85	1,83	87,4	52 500	91,6	(738,8)
2001	(120,5)	1,90	1,89	84,0	51 500	92,6	(680,7)
2000	181,4	2,07	2,12	80,2	50 500	103,8	312,5
1999	305,4	2,22	2,27	74,9	50 500	94,6	(442,2)

Source: Rapport annuel de gestion, Appendice statistique, tableaux: Bilan (principaux postes) et autres statistiques financières.

5. La révision administrative

Le 1^{er} avril 1998, la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant certaines dispositions législatives est entrée en vigueur. Elle a entraîné l'abolition des bureaux de révision et la mise en place d'un processus de révision administrative. Toutefois, il faut noter que la Direction de la révision administrative (DRA), contrairement aux Bureaux de révision, n'a pas compétence sur les questions relatives aux mesures disciplinaires.

Les données présentées au tableau 5.1 proviennent des données d'exploitation.

De 2008 à 2010, le nombre total de demandes de révision a progressé de 1,4 %. Cette hausse est attribuable autant aux demandes des travailleurs qui progressent de 1,8 % que de celles des employeurs qui sont en hausse de 0,6 %.

En 2010, plus de 90 % des décisions de première instance ont été maintenues, un taux comparable à celui des années antérieures.

Tableau 5.1
Direction de la révision administrative (DRA)

	2008	2009	2010
Nombre de demandes inscrites			
- des travailleurs	22 217	22 475	22 611
- des employeurs	25 101	26 267	25 252
- autres ¹	120	190	260
Total	47 438	48 932	48 123
Nombre de décisions rendues			
- décision de première instance modifiée	3 350	3 849	2 703
- maintenue	36 369	41 987	36 863
Total	39 719	45 836	39 566

¹ Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

Note - À compter de 2010, les données relatives à la DRA ont été modifiées pour tenir compte d'une part de nouvelles données au système et d'autre part d'une maturité de 2 mois.

Source: Données d'exploitation : Nombre de demandes de révisions inscrites et de décisions rendues par la DRA.

6. Comparaison interprovinciale

Les données ont pour sources le rapport annuel d'activité de la CSST et des documents produits par l'Association des commissions d'accidents du travail du Canada (ACATC).

Cet exercice de comparabilité doit tenir compte du contexte dans lequel se situe chacun des régimes. Ainsi, la nature même du régime d'assurance, sa couverture, les critères d'admissibilité, la structure industrielle de la province sont tous des facteurs qui peuvent affecter la ou les mesures retenues. Il faut donc en tenir compte dans l'interprétation de ces diverses mesures.

Les dernières informations disponibles lors de la production du présent document portaient sur les données 2009 (mises à jour en décembre 2010).

Tableau 6.1
Taux moyen de cotisation réel par province

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Alberta ¹	1,12	1,31	1,64	1,94	1,96	1,83	1,63	1,46	1,33	1,24
Colombie-Britannique ¹	1,73	1,78	1,87	1,94	1,99	1,99	1,89	1,54	1,51	1,40
Manitoba ¹	1,49	1,52	1,53	1,62	1,71	1,72	1,72	1,71	1,62	1,59
Nouveau-Brunswick ¹	1,67	1,58	1,86	2,03	2,20	2,16	2,09	2,08	2,04	2,01
Terre-Neuve ¹	3,23	3,22	3,50	3,36	3,41	3,30	2,66	2,73	2,74	2,72
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ¹	1,04	1,18	1,28	1,45	1,82	1,96	2,00	1,76	1,80	1,56
Nouvelle-Écosse ¹	2,55	2,49	2,50	2,58	2,59	2,63	2,63	2,64	2,68	2,67
Ontario ^{1,2}	2,29	2,13	2,16	2,23	2,19	2,23	2,24	2,24	2,24	2,20
Île-du-Prince-Édouard ¹	2,08	2,29	2,34	2,42	2,39	2,34	2,24	2,20	1,79	2,20
Québec ³	2,12	1,89	1,83	1,93	2,16	2,29	2,30	2,19	2,12	2,08
Saskatchewan ¹	1,61	1,57	1,65	1,81	2,00	1,99	1,87	1,87	1,74	1,70
Yukon ¹	1,29	1,30	1,28	1,38	1,54	1,79	2,28	2,87	2,90	2,89

¹ Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

² Taux moyen de cotisation provisoire.

³ Source : Rapport annuel d'activité.

Tableau 6.2
Taux de capitalisation par province

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Alberta	110,2	105,6	104,5	107,6	123,9	124,8	128,7	132,9	111,7	128,4
Colombie-Britannique	105,4	101,6	95,2	97,1	111,0	119,4	124,1	138,4	115,5	123,5
Manitoba	102,7	102,7	102,7	107,9	118,1	125,0	130,0	130,0	106,6	114,9
Nouveau-Brunswick	104,6	99,0	94,3	92,3	98,8	102,3	111,0	105,4	87,7	101,6
Terre-Neuve	65,2	67,5	71,7	74,1	91,4	92,6	98,8	96,3	77,3	87,5
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	127,0	120,0	114,0	110,0	116,0	128,0	132,0	123,0	117,0	116,0
Nouvelle-Écosse	68,3	71,6	73,2	67,2	72,4	74,9	81,2	75,3	59,9	62,4
Ontario	66,8	67,2	63,8	62,4	68,0	69,0	73,0	66,4	53,5	54,2
Île-du-Prince-Édouard	68,4	69,0	73,6	78,3	88,2	99,7	110,3	110,2	89,2	103,8
Québec	103,8	92,6	91,6	84,2	82,4	92,0	102,4	99,3	69,9	73,6
Saskatchewan	103,5	100,0	92,4	91,8	102,4	110,2	116,0	121,9	101,8	114,9
Yukon	112,0	112,0	100,0	100,0	100,0	101,4	100,0	120,5	105,2	122,5

Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

Tableau 6.3
Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2009

	Maximum assurable \$ ¹	Base d'indemnité ¹	Couverture (estimation) ²
Alberta	72 600	90 % du salaire net	86,2 %
Colombie-Britannique	68 500	90 % du salaire net	93,3 %
Manitoba	83 000	90 % du salaire net	73,4 %
Nouveau-Brunswick	55 400	85 % des gains nets	94,0 %
Terre-Neuve	50 379	80 % du salaire net	97,6 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	72 100	90 % du salaire net	100,0 %
Nouvelle-Écosse	49 400	75 % salaire net 26 premières semaines 85 % par la suite	71,2 %
Ontario	74 600	85 % du salaire net	73,0 %
Île-du-Prince-Édouard	47 500	80 % net 38 premières semaines 85 % par la suite	95,2 %
Québec	62 000	90 % du salaire net	93,3 %
Saskatchewan	55 000	90 % du salaire net	74,1 %
Yukon	76 842	75 % du salaire brut	92,9 %

Sources : 1) ACATC: Préface des mesures statistiques clés.

2) ACATC: Mesures statistiques clés.

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs

www.csst.qc.ca